

## Fiche produit relative aux qualités ou caractéristiques environnementales



Nom du produit	Sel d'oseille 400g
Réference produit	1125
Gencode	3365000011256
Date de mise à jour	2025-09-16

## Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matiére recyclée	77	
Possibilite de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit	
Recyclabilité	information bientôt disponible	
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO	
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO	
Présence de perturbateurs endocriniens	NO	
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO	

## Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYLCEES
Recylabilité	NO
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

<sup>\*</sup> Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation : - pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur. - ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

<sup>\*\*-</sup> substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 :
- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.